



La Présidente de la COP, Ségolène Royal

Paris, le 25 Mars 2016

Objet : Lettre de mission sur le prix du carbone au niveau européen

Messieurs,

Au lendemain de l'Accord de Paris pour le climat, la tarification du carbone est une priorité pour engager la transition vers une économie bas-carbone. Pour promouvoir le prix du carbone, 74 pays et 1 000 entreprises ont formé une coalition que j'ai co-présidée en tant que présidente de la COP. Afin de porter cette initiative auprès d'autres partenaires, il est à présent nécessaire de disposer de propositions opérationnelles pour impliquer les entreprises, les citoyens, les territoires et bien sûr les décideurs publics.

La révision de la directive du marché du carbone européen, actuellement engagée à la demande des Etats membres de l'Union européenne, offre une opportunité de crédibiliser les objectifs climatiques de l'Union européenne et de donner les instruments nécessaires pour transformer l'économie vers un modèle bas carbone. J'ai proposé au Conseil des ministres européens de compléter la proposition de la Commission européenne en intégrant la mise en place d'un corridor de prix du carbone afin de réduire la volatilité du marché pour inciter et sécuriser les investissements bas carbone.

Monsieur Pascal CANFIN
Monsieur Gérard MESTRALLET
Monsieur Alain GRANDJEAN

Hôtel de Roquelaure - 246, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

Suite aux réunions d'échange que nous avons eues et au cours desquelles vous m'avez fait part de vos disponibilités pour donner une suite opérationnelle aux propositions du rapport Canfin-Grandjean sur les financements pour le climat, je vous prie de bien vouloir me faire des propositions pour :

- préciser les modalités pratiques par lesquelles une trajectoire de prix plus robuste qu'actuellement pourrait être garantie sur le marché carbone européen, en étudiant les cas des autres zones qui ont mis en place des marchés carbone et la meilleure façon d'en transposer les enseignements et de parvenir à un accord européen dans le cadre de la réforme du système européen de quotas ;
- identifier les conditions et les modalités d'une intégration d'une composante carbone dans la fiscalité énergétique des pays de l'Union européenne pour les secteurs non couverts par le marché carbone européen. C'est une disposition essentielle pour inciter à l'efficacité énergétique et au développement des énergies renouvelables dans les secteurs des transports et du bâtiment, où se situent les principaux gisements d'investissements et d'emplois ;
- mettre en œuvre un prix plancher pour la production d'électricité à l'échelle européenne, et également dans le cadre de coopérations régionales, voire dans un premier temps au périmètre national, avec l'effet d'entraînement qui en découlerait.

Vous voudrez bien me soumettre une feuille de route d'ici le 15 avril 2016 précisant les moyens nécessaires à votre mission. Une première étape sera évoquée lors de la réunion de la Banque Mondiale à Washington. Je réunirai la coalition sur le prix du carbone au mois de juin et je souhaite pouvoir disposer d'un rapport intermédiaire à cette occasion. Votre rapport définitif me sera remis début juillet 2016. Je vous remercie vivement de votre engagement sur ce sujet.

Mes services vous apporteront tout l'appui nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.



Ségolène ROYAL